COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Compte-rendu de la réunion générale du 16 avril 2015

Clubs présents ou représentés:

Argenteuil, Baillet, Ecouen, Eragny, Ermont, le Plessis-Bouchard, Montmorency, Osny, Pontoise, St-Leu, St-Ouen l'Aumône, St-Prix, Sannois, Sarcelles, Viarmes, Villiers le Bel.

Excusés:

Josiane Pères, Rémi Berthelot, Daniel Lecoq

Informations du président

* demande de la part club de la licence: des subventions peuvent être attribuées au département pour aider des licenciés nécessiteux (CNDS). Si le CNDS accorde cette subvention le département la redistribuera alors aux clubs.

* modification des statuts de la fédération, il est souhaitable que cette modification se fasse également dans les départements et les clubs (elle couvre les clubs en cas de litige) (texte joint)

Pour le département cela sera voté à la prochaine AG.

* modification de la licence "pratique en club", celle-ci permettra maintenant de participer à toutes les rencontres "loisirs" inscrites au calendrier fédéral, même hors de son club.

* le président fait le point sur les futurs tarifs des licences.(pièce jointe)

* projet de mutualisation des clubs: Le projet est en début d'étude au niveau fédéral. Une fois finalisé, ce sera très probablement souhaitable dans le cadre de la réforme territoriale, car les communautés de communes en particulier, souhaiteront limiter le nombre d'interlocuteur. Malgré tout chaque club reste indépendant et sera libre d'appliquer ou non.

* il est important de répondre aux mails du département lorsque cela est demandé.

* liaison avec le CDFAS:

Une rencontre a au lieu entre le directeur du CDFAS, le président du CD 95 et Elisa Tulli, pour faire le point sur nos besoins (avoir des créneaux en nombre suffisant et avec des horaires corrects), la

région organisant maintenant ses stages jeunes à Eaubonne, le tir à l'arc devient plus représentatif. La possibilité d'avoir un mur de tir dans une des salles est à l'étude.

Les labels

Le président distribue les labels aux différents clubs.

Les critères d'attributions changent, en cas de difficulté pour remplir le dossier, s'adresser à Dominique Chastagner qui peut apporter son aide

Les médailles du bénévolat:

Les dossiers de demande ne vont pas tarder à arriver. Ils vous seront transmis, remplissez les et envoyer les rapidement à Monique de France pour validation par le département et transfert à la région.

Commission sportive

Problème de l'organisation du départemental salle.

Actuellement: les tirs commencent trop tôt, se terminent trop tard et peu de gens sont présents lors de la dernière remise des récompenses (celle où il y a les élus municipaux)

Différentes propositions sont faites, Michel Devin va adresser un courriel à tous les archers pour avoir leur avis.

Commission jeunes

Remise du Trophée jeunes à Sarcelles

Un constat: si le regroupement jeunes compétiteur remporte un certain succès, et bien qu'il y ait un grand nombre de jeunes licenciés (dont une centaine de débutants), il n'y a pas une grande participation à la DDJ, aux concours extérieurs, ni au spécial jeunes.

Un questionnaire sera envoyé aux clubs et aux responsables jeunes pour mieux connaître leurs attentes et faire évoluer les actions.

Commission formation

* Ludovic Gontier nous fait le bilan de la formation E1

Actuellement 7 nouveaux candidats pour cette formation.

Quels seront les tarifs? Proposition de s'aligner sur les autres départements.

Le tarif de 80€ est accepté à l'unanimité.

16 personnes actuellement inscrites pour la formation continue (stage complet)

* Le point sur les diverses formations de la saison en cours

Les stages arcs classiques et arcs à poulies ont eu lieu, les participants sont très satisfaits.

Deux stages annulés par manque de participants.

* prévisions pour l'an prochain: il faudra tenir compte de la modification à l'accès de la formation E1.

Pour les autres stages, toutes vos idées seront les bienvenues.

Commission communication

Michaël Koza présente les différents moyens dont il dispose pour faire circuler l'information auprès des licenciés et les moyens pour nous faire connaître.

Il fait également un point sur les projets en cours.

Calendrier des concours salle.

Le calendrier est établi: voir document joint.

Les supports DD et DDJ sont fixés, ainsi que le concours obligatoire pour le regroupement et le concours des débutants.

La date du spécial jeunes n'est pas fixée, il aura lieu en avril, mais nous attendons de connaître son nouveau règlement.

Tous les points ayants été abordés, la séance est levée.